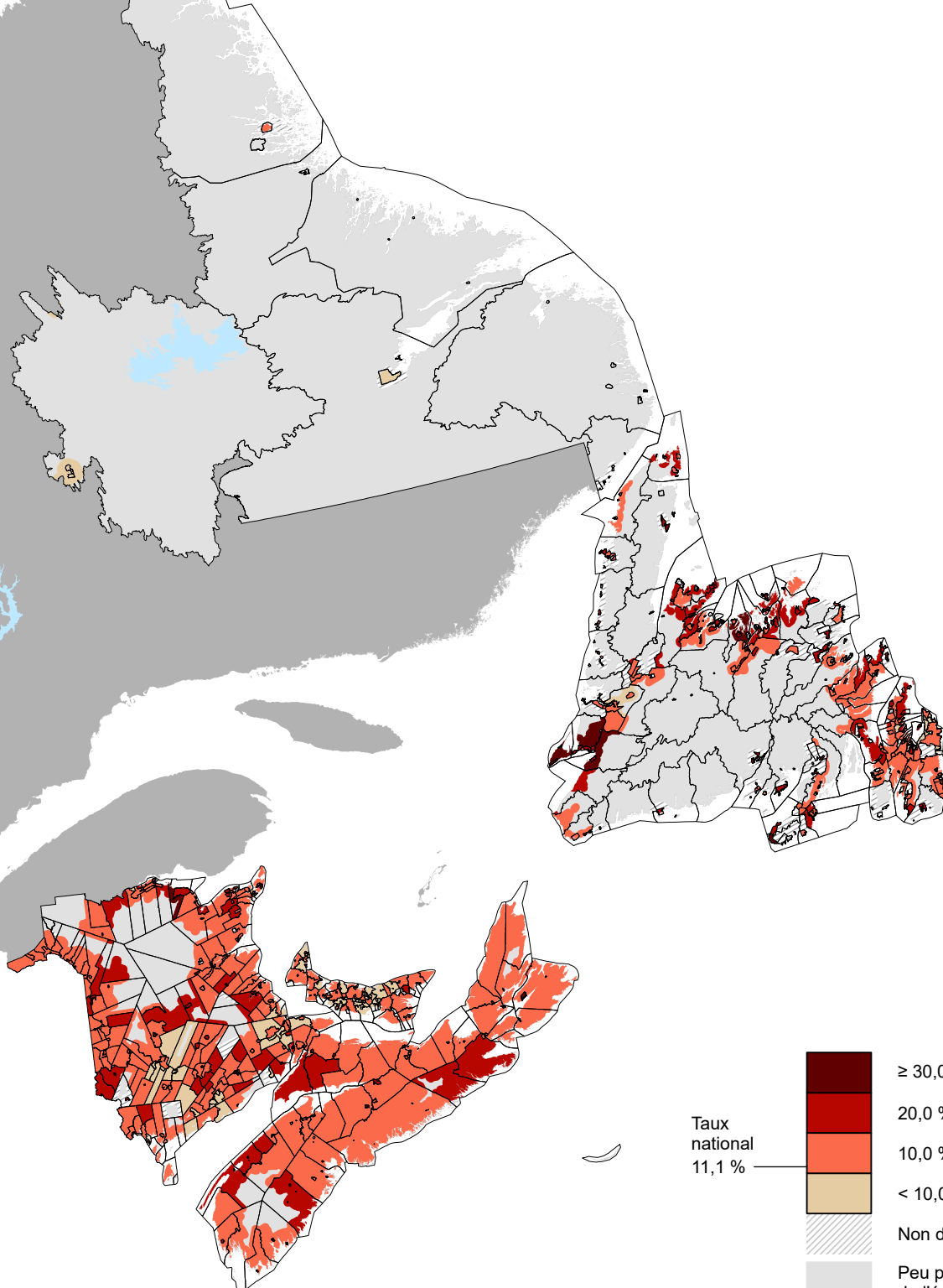


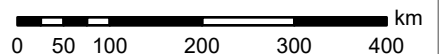
# Région de l'Atlantique

Pourcentage de la population sous la mesure de faible revenu après impôt<sup>1</sup> en 2020, selon les subdivisions de recensement (SDR) de 2021



		Nombre de SDR
	≥ 30,0 %	21
	20,0 % à < 30,0 %	160
	10,0 % à < 20,0 %	378
	< 10,0 %	82
	Non disponible	190
	Peu peuplée (à l'extérieur de l'écoumène de population)	

Taux national  
11,1 %



1. Pour un ménage composé d'une seule personne, la mesure de faible revenu après impôt (MFR-ApI) est de 26 503 \$. Pour les ménages plus grands, ce montant est majoré en le multipliant par la racine carrée de la taille du ménage.